

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-deuxième session du Comité pour les animaux
Lima (Pérou), 7 – 13 juillet 2006

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE MANUEL D'IDENTIFICATION

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Conformément à la résolution Conf. 11.19, paragraphe g), le Secrétariat signale ici les progrès accomplis dans la production du manuel d'identification.
3. La base de données sur toutes les fiches du manuel d'identification publiées est terminée et pourra être consultée sur le site web de la CITES dans le courant de 2006.
4. La Suisse a fourni des fiches sur les tortues d'eau douce inscrites aux annexes à la 12^e session de la Conférence des Parties (Santiago, 2002); ces fiches ont été distribuées aux Parties. Elles couvrent les espèces suivantes:

Platysternon megacephalum
Annamemys annamensis
Heosemys depressa
Heosemys grandis
Heosemys leytensis
Heosemys spinosa
Hieremys annandalii
Kachuga dhongoka
Kachuga kachuga
Kachuga smithii
Kachuga sylhetensis

Kachuga tentoria
Kachuga trivittata
Leucocephalon yuwonoi
Mauremys mutica
Orlitia borneensis
Pyxidea mouhotii
Siebenrockiella crassicollis
Chitra chitra
Chitra indica
Pelochelys bibroni
Pelochelys cantorii

5. Le Secrétariat a reçu des fonds des Pays-Bas à l'appui de la préparation du prochain guide CITES à l'identification, préparé par Environnement Canada (sur les amphibiens); le guide devrait être prêt en octobre 2006. Des fiches sur les espèces suivantes ont également été préparées grâce à des fonds des Pays-Bas et distribuées aux Parties.

Gracula religiosa
Leiothrix argentauris
Liocichla omeiensis

Pycnonotus zeylanicus
Tauraco spp. (5 nouvelles fiches et des mises à jour de *Leiothrix lutea* 7 anciennes fiches)

6. La Suisse a fourni au Secrétariat des fiches sur les tortues d'eau douce suivantes, y compris celles inscrites aux annexes à la 13^e session de la Conférence des Parties [Bangkok, 2004]:

Malayemys subtrijuga
Notochelys platynota
Carettochelys insculpta
Amyda cartilaginea

Chitra vandijki
Pelochelys signifera
Chelodina mccordi

7. Le Secrétariat remercie les Parties pour l'appui fourni pour la préparation des fiches du manuel d'identification.